

# AIDE-MÉMOIRE

## BUREAU DES DÉLÉGUÉS

### DU 23 AOÛT 2017

Tél : 450-659-5491 ou sans frais  
514-877-5000 – tonalité – 450-659-5491  
Télé : 450-659-8743 ou sans frais  
514-877-5000 – pause – 450-659-8743

#### 1. Pédagogie

- Les modalités d'application progressives s'appliquent toujours.
- Faire les ajustements dans vos normes et modalités (Communiqués APL # 03 et # 04)

#### 2. Amplitude et tâche

- Déterminer l'amplitude école, utiliser le Communiqué APL # 01a, 01b ou 01c
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE
- Pour la confection et la vérification de votre tâche, utiliser le Communiqué APL #02a, 02b ou 02c et les documents disponibles sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous Documents / Documents de référence / Tâche ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL* dans le *Fil de nouvelles* sur la page d'accueil.
- Procéder à la nomination des enseignants ressources et les enseignants soutien pour les élèves TC intégrés (au secondaire) et des membres du comité école EHDAA (au primaire et au secondaire) **si ce n'est pas déjà fait**. Pour plus de détails, vous rendre sous la rubrique **Tâche** sur le site de l'APL (lignery.ca) sous Documents / Documents de référence / Tâche ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL*
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués du 20 septembre à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.

#### 3. Loi 105

- NOUVEAU ET IMPORTANT – Informer les enseignantes et enseignants du chantier à venir concernant les Modifications à la LIP (projet de loi 105)
- Le CPE sera mis à contribution afin de consulter les enseignantes et les enseignants lors de la 1<sup>re</sup> étape : consultation CS pour « Le plan d'engagement vers la réussite de la CS ». À suivre...

#### 4. Préscolaire – Entrée progressive et accueil

- Remettre aux enseignantes et enseignants du préscolaire le formulaire A1718-BD-04 et leur demander de le compléter.
- Acheminer le questionnaire à l'APL dès que possible, selon une des deux façons suivantes :
  - par courriel : numériser le document et l'envoyer par courriel à z27\_lignery@aplcsq.net
  - par télécopieur : au 450-659-8743 ou sans frais 514-877-5000 – pause – 450-659-8743.

#### 6. RETRAIT PRÉVENTIF ET ASSURANCE EMPLOI

- Afficher les documents

#### 7. ASSEMBLÉE ANNUELLE – FONDS FTQ – Palais des congrès de Montréal

- Celles et ceux qui le désirent peuvent nommer à titre de « fondé de pouvoir » une personne qui assistera à l'assemblée générale, dont M. Guy Poissant, et qui exercera les droits de vote attachés à leurs actions en leur nom.
- Pour celles et ceux qui désirent mandater M. Guy Poissant, leur formulaire de procuration devra être complété, signé et apporté au Bureau de délégués du 20 septembre 2017.

#### 8. Élection des membres du CE

- Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE. (Voir la fiche # 8 du document A1718-BD-01 – Loi 105)

#### 9. Offre de services

- Surveillez l'offre de service cet automne pour des rencontres de formation et d'information sur le fonctionnement optimal du CPE.

## PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS LE 20 SEPTEMBRE 2017

Veuillez nous transmettre le nom de vos délégués et substitut 2017-2018,  
si ce n'est déjà fait.

# Bonne rentrée!